

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX COLOS D'ÉTÉ LE 21 FÉVRIER À 7H00



LES ÉVOLUTIONS DES COLOS DE L'ÉTÉ 2024 :



- Des séjours régionalisés avec des départs associés
- Prise en charge des colons dans les gares et aéroports répartis sur le territoire
- Une offre de colos en France sur tout le territoire.
- Une diversité de séjours à l'étranger
- Une offre de séjours de proximité en France et en Europe pour les colons de la Réunion et de Mayotte
- Augmentation temporaire de la Prime Forfaitaire de Transports* (PFT)

* L'augmentation temporaire de la prime forfaitaire « transport », sur les séjours en colonie de vacances de l'été 2024, est exceptionnelle compte tenu des Jeux Olympiques.